

Image not found or type unknown



## Modalité cession d'un véhicule

Par **georges jaines**, le **22/06/2017** à **13:22**

Bonjour,

Je viens de vendre ma voiture d'occasion et donc le formulaire de cession du véhicule a été rempli en 3 exemplaires comme il se doit. J'ai donné un formulaire à l'acheteur et j'ai conservé les 2 autres dont un doit être envoyé à la préfecture. J'ai donc fait la démarche par internet, et ils m'ont envoyé un message en retour disant qu'ils ont bien reçu ma demande et qu'elle sera traitée par le service concerné.

Comme c'est la première fois que je fais cette démarche par internet, pensez vous que cela est suffisant?

Merci de vos réponses